

LE BUREAU

L'association de parents d'élèves
de l'enseignement libre

Présidente : Héloïse METAYER

Trésorière : Sandrine AMBAL

Secrétaire : Anaëlle JOUBERT



Héloïse Metayer



Sandrine Ambal



Anaëlle Joubert



Matthieu Breville



Anne-Katy Trudelle



Franck-Olivier Piazza

LE RÔLE DE L'APEL

- Accueillir, informer et représenter les familles de l'école auprès des acteurs locaux
- Aider les parents dans l'éducation de leurs enfants en leur apportant des outils pédagogiques : site de l'APEL, magazine...
- Travailler en lien avec le chef d'établissement : conseil d'établissement, restaurant scolaire, ...
- Soutenir le projet de l'école, de l'équipe éducative et de sa direction en mettant en place des manifestations
- Participer à l'animation et la vie de l'école avec l'équipe éducative : sorties scolaires, projet pédagogique, ...

ÊTRE MEMBRE C'EST :

Rejoindre le conseil d'administration (Bureau et membres) pour :

- Assister aux réunions
- Prendre des décisions
- Organiser des manifestations
- Participer au conseil d'établissement et à la vie de l'école

Intégrer le bureau (Présidence, secrétariat, trésorerie) pour :

- Présider les réunions
- Faire le lien avec les acteurs locaux
- Rédiger les ordres du jour et comptes rendus
- Gérer la trésorerie

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de l'établissement de votre enfant ?

Vous souhaitez mettre vos talents, votre enthousiasme et un peu de votre temps au service des familles ?

Soyez les bienvenus : nous avons besoin de vous !

NOUS CONTACTER

📄 En mettant un mot dans le cartable de votre enfant ou en le glissant dans la boîte aux lettres de la classe

✉ apel85stемarie@gmail.com - ☎ 06.15.45.05.21



Suivez nous également sur le Facebook de l'école : Ecole Ste. Marie – La Mothe Achard

LES COTISATIONS

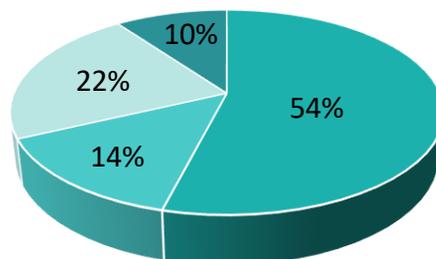
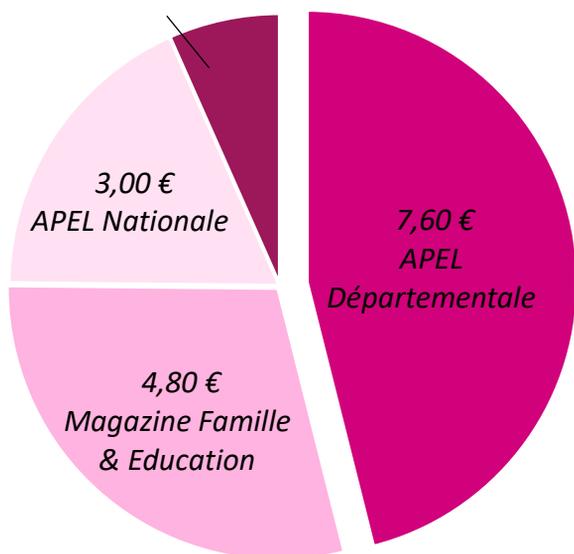
L'association de parents d'élèves
de l'enseignement libre

A quoi ça sert ?



L'ADHESION AU MOUVEMENT APEL = 16,50 €

1,10 € - APEL Académique



- Salaires et charges (2 salariés)
- Service ICF
- Frais fonctionnement (loyers, charges, ...)
- Vers les Apel établissement

Votre adhésion au mouvement des APEL permet de vous représenter au sein de l'institution scolaire et des pouvoirs publics en participant notamment au débat éducatif au niveau national.

LA COTISATION A L'ECOLE = 5 €

Cette cotisation vient directement s'ajouter aux différents bénéfices des manifestations annuelles pour nous permettre de prendre en charge une partie des coûts liés aux sorties scolaires, au financement de matériels pédagogiques et interventions extérieures.

Lorsque vous cotisez à l'APEL de l'école, vous obtenez un droit de vote à l'Assemblée générale annuelle ainsi qu'un droit de vote à l'élection du Conseil d'administration.

Votre adhésion n'implique pas votre engagement auprès de l'association en tant que bénévole mais marque votre soutien.

POUR ADHERER

Vous souhaitez adhérer au mouvement des APEL et soutenir l'APEL de l'établissement ?

Complétez le bulletin d'adhésion ci-joint !

Si vous avez déjà adhéré au mouvement des APEL auprès d'un autre établissement, vous pouvez soutenir l'APEL de notre école en cotisant à hauteur de 5 €